

Bulletin municipal



Édition 2023

L'EAU p.10
**Un bien précieux
à conserver**

ÉVÈNEMENT p.26
**Championnats
du Monde de Ski Junior**

FOIRE D'AUTOMNE p.36
**Retour sur l'édition
2023**



Sommaire

- 3 **Edito du maire**
- 4 **Vie publique et politique**
- 7 **Recensement**
- 8 **Finances publiques**
- 10 **Un bien précieux à préserver : l'eau**
- 14 **Vie locale**
- 17 **Jumelage Santec, une histoire d'amitié qui fête ses 30 ans**
- 18 **Environnement**
- 19 **Plan neige**
- 20 **Travaux**
- 22 **Préparer l'avenir**
- 24 **Station du Roc d'Enfer**
- 26 **Championnats du monde de ski junior 2024**
- 27 **Des nouvelles de notre Ambassadrice : Caitlin Mc Farlane**
- 28 **Vie Scolaire**
- 33 **Gestes citoyens**
- 34 **Culture**
- 36 **Foire d'automne**
- 38 **Infos pratiques - contacts utiles**
- 40 **Tribune libre**
- 41 **Nos nouveaux commerçants**
- 42 **État civil**

Édito du maire



Chères Jovanetiennes, chers Jovanetiens.

Tout comme ces 3 dernières années, 2023 aura été marquée par des épreuves, l'explosion des prix qui nous met tous en difficulté ainsi que nos petits commerces et nos entreprises.

Malgré toutes ces difficultés, je veux vous assurer qu'avec les élus et les agents municipaux, nous continuerons à œuvrer pour vous, à investir pour développer et équiper Saint-Jean d'Aulps.

Nous agirons pour tous, pour le cadre de vie, les équipements collectifs, les services publics de proximité. Sans oublier la solidarité toujours réaffirmée avec ceux qui sont le plus en difficulté.

Durant cette année 2023, la municipalité s'est focalisée sur ses engagements validés lors de l'année dernière.

Nous continuerons à suivre notre ligne d'investissements, d'une façon pragmatique, mesurée et déterminée, avec le soutien très important de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, pour le bien de nos administrés, de nos commerçants et artisans et de toutes celles et ceux qui souhaiteront venir vivre à Saint-Jean d'Aulps. Nous continuerons à travailler dans la sagesse et surtout dans la transparence afin que les Jovanessiennes et Jovanessiens soient acteurs de la vie communale.

Nous espérons que la saison qui se profile à l'horizon sera prospère car la saison 2024 sera chargée en émotions.



En effet, nous passons du rêve à l'action en accueillant les Championnats du Monde de ski Alpin Junior du 27 janvier au 3 février sur nos pistes, cet événement a été réalisable grâce au soutien du Conseil Départemental qui, sans eux, n'aurait pas été possible.

Puis, nous aurons l'honneur de fêter cette saison, les 50 ans de notre station du Roc d'Enfer.

Enfin, pour finir en beauté, notre station aura l'immense privilège d'accueillir le lundi 1^{er} avril, un concert de Patrick Fiori.

Je suis heureux de penser qu'une nouvelle année s'ouvre devant nous et que cette dernière nous offre de nombreuses occasions de pouvoir avancer et construire ensemble.

Je remercie l'Equipe Municipale, l'ensemble des services communaux et associatifs.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2024.

Votre Maire
William CHALENÇON

Bulletin municipal de Saint-Jean d'Aulps

1748, route des Grandes Alpes - 74430 Saint-Jean-d'Aulps

04 50 79. 60 70 - www.mairiedestjeandaulps.fr

Directeur de publication : William CHALENÇON

Rédaction : Mairie de Saint-Jean d'Aulps

Photos : Mairie de Saint-Jean d'Aulps - CDS - Ioagri SARL Loïc Madre. Abbaye Aulps

Design, mise en page et impression : Imprimerie Fillion - Allinges



Vie publique et politique



Le 11 novembre 2022, Saint Jean d'Aulps accueille la cérémonie pour la vallée d'Aulps, en présence des maires, des anciens combattants, les chasseurs alpins du 27^e BCA d'Annecy. C'est sur la place Santec que la flamme du soldat inconnu est apportée par les enfants du ski club de St-Jean-d'Aulps. Puis c'est au son du Brass Band de St-Jean-d'Aulps que le cortège s'est dirigé devant le monument aux morts pour un bel hommage à nos disparus.



Décembre 2022
Remise des médailles aux Musiciennes du Brass Band de St-Jean-d'Aulps



Janvier 2023
Vœux du Maire. Remise des médailles du travail en présence de Nicolas RUBIN



Avril 2023

Visite de nos agriculteurs au salon "Vache en piste" à La Roche-sur-Foron



Mai 2023

Inauguration des locaux de la SAEM Sports et Tourisme de Châtel.



Cérémonie du 8 Mai 2023

Nous rassembler pour le devoir de mémoire



Mai 2023

Chasse aux déchets



Mai 2023

Signature du contrat de Région avec la CCHC



Septembre 2023

Anniversaire des 80 ans de la formation du lac de Vallon à Bellevaux



Septembre 2023

Inauguration micro-folie musée numérique à l'Abbaye d'Aulps



Octobre 2023

Congrès des Maires à La Roche-sur-Foron



18 octobre 2023

Inauguration de la luge 4 saisons - Les Gets



Foire d'automne - 22 octobre 2023

En présence de Monsieur le sous préfet : Emmanuel Coquand



Les nouvelles de notre conseil municipal :

En mars 2023, Marie-Laure Grevat, présente sa démission de son poste de maire Adjointe. Lors du conseil municipal du 23 mars 2023, les élus accueillent Dominique HALLOT, nouveau conseiller municipal. Il rejoint les commissions : agriculture, alpages et forêts – services techniques et travaux – assainissement – sécurité bâtiments. En parallèle, Rebecca VERMANT est élue à l'unanimité pour le poste de 3^e adjointe et prend ses fonctions sans délai. Elle intègre également le CCAS.



Recensement de la population 2024

Cette année, la commune de Saint-Jean d'Aulps réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, et muni d'une carte officielle vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions de ce document qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la Commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier 2024

Contactez la commune par téléphone au 04 50 79 60 70 ou par mail à l'adresse mairie@saintjeandaulps.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la Commune. Ils permettent de :

- 1.** Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2.** Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3.** Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

PHOTOS: PIRELLA GÖTTSCHE LOWE

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



Finances

Qu'est-ce qu'un budget communal ?

Le premier budget voté dans l'année est appelé budget primitif. Il porte sur un exercice annuel, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il s'agit donc d'un budget prévisionnel, qui nécessite souvent d'être adapté en cours d'année. Le conseil municipal vote alors des décisions modificatives.



De quels éléments se compose le budget de la Commune ?

Il se compose :

- d'un budget principal
- de 4 budgets annexes :
 - > l'eau et l'assainissement,
 - > les remontées mécaniques,
 - > le CCAS,
 - > les pompes funèbres.

Chaque budget est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement qui doit être voté à l'équilibre, c'est-à-dire que les dépenses sont égales aux recettes.

BUDGET PRINCIPAL

Recettes de fonctionnement : 2 804 000 €

Recettes courantes de la commune

Impôts et taxes (axes foncières, fonds départemental et intercommunal, taxes sur l'électricité)	1 832 000 €
Dotations de l'Etat (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...)	507 000 €
Produits des services de la Commune (cantine, garderie, loyer des appartements...)	440 000 €
Atténuations de charges (remboursement sur des frais engagés par la Commune)	25 000 €

Dépenses de fonctionnement : 2 804 000 €

Dépenses courantes et nécessaires au bon fonctionnement de la commune :

Fonctionnement des services (énergies, entretien des bâtiments et du matériel roulant, prime d'assurance, achat de matériels et de fournitures, repas de la cantine, maintenance des installations, location des illuminations de Noël, les fêtes et cérémonies ...)	915 000 €
Charges de personnel	635 000 €
Indemnités des élus	74 000 €
Subventions aux associations, au SDIS et au budget annexe	684 000 €
Remboursement des intérêts des emprunts	97 000 €
Amortissements des subventions d'équipement	47 500 €
Atténuations de produits (mécanisme d'égalité au niveau national)	74 500 €
Surplus de la section de fonctionnement qui permet de financer les dépenses d'investissement	277 000 €

**Recettes d'investissement : 1 520 200 €**

Surplus de fonctionnement	277 000 €
Excédent de fonctionnement de l'année précédente	797 000 €
Taxe d'aménagement issue des dossiers d'urbanisme	150 000 €
FCTVA remboursement d'une fraction de la TVA payée l'année N-1	30 000 €
Vente de terrains ou de biens communaux	18 700 €
Amortissements	47 500 €
Subventions de l'Etat, de la Région ou du Département liées aux projets d'investissements	200 000 €

Dépenses d'investissement : 1 520 200 €**Financement des dépenses qui enrichissent le patrimoine de la commune :**

Déficit de la section d'investissement de l'année précédente	105 000 €
Reversement de la taxe d'aménagement	115 000 €
Remboursement du capital des emprunts	288 000 €
Frais de portage des acquisitions par l'Etablissement Public Foncier	205 000 €
Subventions au budget annexe	235 000 €
Dépenses liées aux travaux (ex : travaux de la Mairie, murs place de la Moussière, matériel informatique, lave-vaisselle pour la cantine...)	572 200 €

BUDGET REMONTÉES MÉCANIQUES**Recettes de fonctionnement : 817 900 € HT**

Location annuelle de la patinoire	700 €
Redevance dans le cadre de la délégation de service public des remontées mécaniques	104 200 €
Remboursements des intérêts d'emprunt par la Commune de Bellevaux et la SAEM du Roc d'Enfer	21 000 €
Amortissements des subventions	192 000 €
Subvention d'exploitation du budget principal	500 000 €

Dépenses de fonctionnement : 817 900 € HT

Fonctionnement du service (leasing des dameuses, navettes saisonnières, redevances...)	222 000 €
Remboursement des intérêts des emprunts	106 000 €
Amortissements	476 000 €
Charges exceptionnelles (créances douteuses, annulation de recettes...)	7 800 €
Excédent de la section de fonctionnement de l'année précédente	6 100 €

Recettes d'investissement : 1 871 000 € HT

Excédent de la section d'investissement de l'année précédente	60 000 €
Amortissements	476 000 €
Remboursements du capital d'emprunt par la Commune de Bellevaux et la SAEM du Roc d'Enfer	39 500 €
Subventions de la Région, du Département et du budget principal liées aux projets d'investissements	995 500 €
Les emprunts bancaires	300 000 €

Dépenses d'investissement : 1 871 000 € HT

Amortissements des subventions	192 000 €
Remboursement du capital des emprunts	390 000 €
Dépenses liées aux travaux (ex : grande et gros travaux sur les remontées mécaniques, développement estival de la station, Championnat du Monde de ski Junior...)	1 267 000 €
Créances	22 000 €

Les montants indiqués sont arrondis pour plus de lisibilité et sont issus des budgets primitifs de l'année 2023.



Un bien précieux
à préserver



L'eau



En conformité avec la législation, chaque commune a dû établir un schéma directeur de l'eau potable. Ce document retrace l'état du réseau d'eau, un diagnostic des dysfonctionnements et planifie la gestion de l'évolution du réseau. Ce schéma de l'alimentation en eau potable date de 2013 pour la commune de Saint Jean d'Aulps. Les préconisations étaient de sécuriser l'eau potable pour les secteurs de la Moussière et de la Valette.

Afin de répondre à ces recommandations, la municipalité a validé les travaux conseillés. Ils vont se dérouler en quatre phases.

La phase 1 :

- construction d'un réservoir de 400 m³ à Graydon,
- mise en place de la défense incendie à l'alpage de Graydon
- raccordement des chalets au réseau d'eau potable.

• **Montant des travaux : 850 000 € HT** répartis sur 3 ans.

- **Subventions**
356 000 € de l'Agence de l'eau
301 000 € du Département de la Haute-Savoie.

La phase 2, réalisation cette année de :

- la défense incendie jusqu'au hameau des Adrets,
- construction d'une conduite en eau potable
- raccordement des chalets des Adrets.

• **Montant des travaux : 366 000 € HT.**

- **Subventions**
109 000 € du Département de la Haute-Savoie.



À terme, il faudra effectuer les **phases 3 et 4**, il s'agit d'effectuer la connexion du réseau d'eau potable depuis le hameau des Adrets, jusqu'au réservoir de la Moussière. Le montant des travaux est estimé à 630 000 € HT, actuellement une demande de subvention a été adressée au Département de la Haute-Savoie.

Nouveaux compteurs d'eau : radiorelève

La commune se modernise et investit dans de nouveaux compteurs d'eau : « **RADIORELÈVE** ».

Ce nouveau compteur permet la relève automatique des index de consommation et l'automatisation des factures d'eau. Toutes les nouvelles constructions ou rénovations sont équipées d'office avec ce nouveau dispositif. Dans un délai de 4 ans, et selon les secteurs géographiques prédéfinis, toutes les habitations vont bénéficier de ce nouveau système de relève, qui permettra également de renouveler le parc de compteurs d'eau vieillissants.

Zoom



Le service de l'eau



Gestion

Commune Saint-Jean-d'Aulps

Compétence

Production, transfert, distribution

Territoire

Commune Saint-Jean-Aulps et ses hameaux

Mode de gestion

Régie

Estimation population

1600/an + 10 000 lits touristiques



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Recettes de fonctionnement : 954 000 € HT

Facturation annuelle de la distribution d'eau potable et du fonctionnement du réseau d'assainissement collectif	550 000 €
Redevances (reversées à l'Agence de l'eau...)	45 000 €
Droits de branchement à l'eau et l'assainissement (ex : raccordement d'un bâtiment du Snow Roc, des chalets de Graydon...)	125 000 €
Les amortissements des subventions	200 000 €
L'excédent de fonctionnement de l'année précédente	34 000 €

Dépenses de fonctionnement : 954 000 € HT

Fonctionnement du service de l'eau et de la station d'épuration (énergies, entretien de la STEP...)	360 500 €
Charges de personnel	100 000 €
Atténuations de produits (reversement des redevances à l'Agence de l'eau)	51 000 €
Remboursement des intérêts des emprunts	98 000 €
Les amortissements	325 000 €
Charges exceptionnelles (créances douteuses, annulation de recettes...)	6 500 €
Le surplus de la section de fonctionnement qui permet de financer les dépenses d'investissement	13 000 €

Recettes d'investissement : 1 057 000 € HT

Surplus de la section de fonctionnement	13 000 €
Excédent de la section d'investissement de l'année précédente	94 000 €
Emprunts bancaires	200 000 €
Amortissements	325 000 €
Subventions de l'Agence de l'eau et du Département liées aux projets d'investissements	425 000 €

Dépenses d'investissement : 1 057 000 € HT

Les amortissements des subventions	200 000 €
Le remboursement du capital des emprunts	166 000 €
Les dépenses liées aux travaux (ex : création du réservoir de Graydon, des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif...)	691 000 €

Le saviez-vous ?

La qualité de l'eau de notre robinet

Vous pouvez connaître la composition de l'eau délivrée par votre robinet, en vous rendant à la Mairie.

La commune et l'ARS dirigent les analyses d'eau, par les laboratoires LIDAL et Savoie Labo.





L'avenir des compétences Eau & Assainissement :

Horizon 2026 !

La loi "NOTRe" du 7 août 2015, prévoit le transfert vers les Communautés de communes des compétences eau et assainissement. Sur notre territoire, ce transfert devrait avoir lieu au 1^{er} janvier 2026.

La Communauté de Communes du Haut-Chablais va prendre en charge :

- Les équipements
- Le personnel
- L'entretien des réseaux
- La gestion de la station d'épuration
- Les recettes et les dépenses

Les tarifs d'abonnements et de l'eau seront alors votés à l'échelle intercommunale.

Le saviez-vous ?

Comprendre votre facture d'eau



Les agents de la Mairie sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur votre facture d'eau.

Payer votre facture d'eau :

Vous avez plusieurs moyens de régler votre facture d'eau :

- Paiement de proximité au bar du Roc
- Paiement en ligne sur le site de la DGFIP
- Prélèvement automatique : si vous optez pour ce mode de paiement pour la première fois, contacter la Mairie et fournissez un RIB.

Vous emménagez, vous déménagez

Lors de la vente de votre bien, un contrôle des évacuations des eaux usées et des eaux pluviales est obligatoire. Vous devez prendre rendez-vous à la mairie pour réaliser ce diagnostic.

L'agent communal évaluera les branchements de votre installation. Ces deux réseaux doivent être séparés.

La commune atteste ou non de la conformité des installations.

Ce contrôle sera facturé : 100 € au vendeur.

En cas de changement de propriétaire, pensez à :

- Contacter la Mairie,
- Communiquer les coordonnées des nouveaux propriétaires
- Fixer une date pour la relève du compteur d'eau.

En cas de construction, un dossier d'urbanisme gère le raccordement à l'eau.

L'eau en chiffres

6
captages

7
réservoirs

39 km
de réseaux

1044
abonnés

Des gestes simples pour économiser l'eau



1 douche
= 2 à 5 min.

Un bain : 150 L
Une douche de moins
de 5 min : 25 à 60 L



Au jardin
Récupérer
l'eau de pluie

à l'aide d'un collecteur



Repérer les
fuites

Surveiller son compteur



Choisir des
appareils moins
gourmands en eau

Privilégier des cycles courts du
lave-vaisselle et du lave-linge

La commune de saint Jean d'Aulps est autonome en eau avec une production d'environ 294 000 m³, répartie selon les divers points de captages sur la commune.



Vie locale

Notre village s'anime tout au long de l'année, grâce à nos associations. La municipalité a participé à certaines de ces manifestations, par sa présence, par son soutien financier ou une aide dans leur organisation. Nous remercions tous les bénévoles qui font vivre notre village

Bourse aux vélos

A l'initiative de la municipalité, et avec la collaboration de l'association de l'école des parents d'élèves de primaire(APEP), une bourse aux vélos a été organisée place de la Moussière au mois d'avril.



Célébrons chaleureusement l'arrivée des nouveaux Jovanétiens !



Le 5 mai, la salle de cantine s'est transformée en véritable terrain de jeu pour les 19 nouveaux petits habitants de St-Jean-d'Aulps. Pour honorer et partager ce moment de joie avec les jeunes parents, les élus ont organisé un goûter.

Au cours de cette réunion conviviale, parents et enfants ont fait connaissance et la municipalité a offert un nichoir personnalisé en signe de bienvenue. Ces nichoirs ont été fabriqués par la menuiserie de l'APEI de Thonon et participent à la préservation des oiseaux sur notre territoire. Le rendez-vous est pris au printemps prochain pour les nouveaux nés de l'année 2023.



Festival du Haut-Chablais

Début juillet, le Brass Band de St-Jean d'Aulps a accueilli le 70^e festival de musique du Haut-Chablais. Les ensembles des formations musicales ont défilé au centre du village, puis se sont réunis au gymnase, pour célébrer tous ensemble la musique.

Fête du village

L'association "Vivre à St-Jean" a organisé la fête du village, le 13 août 2023. Entre marché artisanal, concours de saucissons, démonstration de danse en ligne, la journée a été rythmée par nombre d'animations. Une belle réussite ! Merci aux associations présentes ce jour-là !



14 juillet

À l'occasion du 14 juillet, la municipalité a organisé un spectacle "Son et Lumière relatant l'histoire de l'abbaye", au Domaine de Découverte. À l'issue de ce spectacle, le public a pu profiter du traditionnel bal des pompiers organisé sur place.



La commune souhaite et continue de soutenir le tissu associatif soit par la mise à disposition de salles communales, de matériel et/ou par l'attribution de subventions annuelles.

19 422 € pour les associations culturelles

32 064 € pour les associations sportives

18 000 € pour les autres associations du village.



Vivre ensemble

Réunions de quartiers

Tous les vendredis du mois de juin, les élus vous ont donné rendez-vous dans les différents quartiers de notre village.

Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur les projets réalisés et ceux en cours, les difficultés du quotidien, écouter vos sujets de préoccupation ainsi que vos suggestions.

Les débats se sont déroulés en toute convivialité et c'est autour du verre de l'amitié que les discussions ont continué entre administrés et élus.

Ces réunions seront renouvelées, avec le regroupement des quartiers pour 2024.

Actions du CCAS



COLIS DE NOËL

Epicerie fine, gourmandises et produits locaux ont composé les colis de l'édition Noël 2022. En complément les enfants du périscolaire ont confectionné cartes de vœux et bougeoirs, un beau geste intergénérationnel. Les élus ont remis les colis, une occasion de prendre des nouvelles, échanger et discuter, le plus souvent autour d'un café.

Lumière sur...

Christelle Taberlet

Christelle travaille à la Poste du village depuis février 2020, où elle occupe un poste à mi-temps, du lundi au vendredi de 9 h-12 h.

Depuis décembre 2022, elle vient en renfort au secrétariat de la Mairie, les mardis et jeudis après-midi.

REPAS DES ANCIENS



Zoom 🔍

Pour la première fois depuis le Covid, la municipalité a organisé le repas des anciens. Une centaine de personnes se sont retrouvées dans le centre de vacances : La Grande Ourse. Nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est déroulée en musique et en chansons.





Jumelage



Santec – Saint-Jean d’Aulps Une histoire d’amitié qui fête ses 30 ans

La Haute-Savoiarde, Saint-Jean-d’Aulps et la Bretonne, Santec ont unis leur destin grâce à l’engagement des Maires : Jean SEITE et Michel DELERCE. La charte fut officialisée le 7 novembre 1992. Depuis, chaque hiver, les enfants Santecois sont accueillis par nos familles montagnardes pour profiter

des joies des sports d’hiver. En retour, nos enfants profitent de la mer et de la culture bretonne, chaque été. Cette année, lors du week-end de l’Ascension, les montagnards se sont rendus en terre bretonne pour célébrer un trentenaire fringant, repas breton, animations, visites. Les élus présents ont remis

des cadeaux à la présidente du Jumelage : Isabelle QUERE et au Maire de Santec : Bernard LE PORS. Ce week-end écrit une nouvelle page de souvenirs en attendant une prochaine occasion de sceller des liens d’amitié et de convivialité.





Environnement

Recyclage des sapins de Noël

Après les fêtes, venez déposer vos sapins de Noël dans l'emplacement prévu, vers les anciens services techniques, en face du collège. L'an dernier, plus d'une cinquantaine de sapins a été broyée. Ces copeaux restent gracieusement à la disposition de la population pour agrémenter les jardins.



Journée environnement et débroussaillage

Le 13 mai, une vingtaine de personnes sensibles à l'environnement et à la propreté du village se sont retrouvées pour une matinée "Chasse aux déchets". MERCI aux bénévoles dont de nombreux enfants. Une centaine de kilos de ferraille et de débris a été collectée. Cette quantité est en diminution confirmant l'amélioration générale malgré encore et toujours des déchets sauvages au bord de la Dranse. Après l'effort, un casse-croûte a été offert par la municipalité à tous les participants pour un moment de convivialité et de partage.



Les chasseurs et la nature

L'Association Communale de Chasse Agréée consacre trois demi-journées à l'entretien des chemins de montagne et à la reconquête d'alpages.



Comité de jumelage

Santec

Comme chaque année, c'est au mois de mai que le comité de jumelage de Santec a fait sa traditionnelle journée de ramassage de ferraille, une belle initiative pour la nature et pour permettre le financement des séjours des enfants Jovanetiens en Bretagne.



Le Ski club de Saint-Jean-d'Aulps prend soin des pistes. Chaque année, le comité du ski club, les enfants et les parents ramassent les déchets sur les pistes de ski et débroussaillent certains secteurs.



La municipalité remercie ces associations et les bénévoles qui font le nécessaire pour la protection de notre espace naturel.



Plan neige

Lorsque Saint-Jean-d'Aulps se pare de son manteau blanc, les équipes techniques du village et du Département se mobilisent afin de garantir la sécurité des voies publiques.

Dans le but d'assurer une organisation efficace et conforme à la réglementation en vigueur (incluant les contraintes, les règles de circulation, l'utilisation de produits de déneigement, ainsi que la gestion des éventuels litiges), la commune a élaboré un plan hivernal de déneigement. Ce plan a été formellement adopté par délibération D2023_01_05 lors de la séance du Conseil Municipal du 9 janvier 2023.



Quelques rappels :



Balayer et racler la neige
devant chez vous, sur le trottoir



Mettre du sable
ou du sel
en cas de verglas



En cas d'accident
votre responsabilité
est engagée

Les équipements obligatoires

Dans le cadre de la loi montagne II, du 1^{er} novembre au 31 mars, les véhicules circulant en Haute-Savoie doivent être munis de l'un de ces équipements pour améliorer la sécurité des usagers :



4 pneus hiver

(véhicule légers) :
homologués 3PMSF ou M+S

Chaînes ou autre dispositif amovible

(chaussettes...) :
au moins pour 2 roues motrices



Le non-respect de l'obligation en vigueur expose le conducteur à un risque d'amende

Saint-Jean d'Aulps c'est :

25 km

de voirie à sécuriser
en cas de neige ou verglas

Astreinte

du 15 novembre 2023
au 30 avril 2024

4 machines

dédiées au déneigement

Une équipe de

4 agents techniques



Travaux

Les coulisses de la Mairie

Chaque jour, vous les croisez ou vous les rencontrez dans leurs fonctions, ce sont les agents des services techniques.

A St Jean d'Aulps, ils sont 4 agents et leurs missions sont variées.

- **La voirie** : ils assurent l'entretien des routes communales : fossés, nettoyage des grilles d'eaux pluviales, nettoyage du centre village, gèrent les poubelles, déneigent des voies...
- **Les espaces verts et fleurissement** : ils assurent la tonte et fleurissent nos espaces publics.
- **Entretien des bâtiments** : ils interviennent dans les réparations et l'entretien de l'école primaire et du bâtiment de la mairie.
- **Manifestations** : ils apportent le soutien logistique et technique lors des événements associatifs, commémorations et grands événements comme la foire d'automne.
- **L'eau** : ils entretiennent et réparent le réseau d'eau potable, surveillent les captages d'eau, les réservoirs et le fonctionnement de la STEP.

Nos agents sont polyvalents, et peuvent être appelés à intervenir rapidement en cas de situation d'urgence liée aux conditions météorologiques et/ou en cas d'événements exceptionnels.



Bienvenue à

Loïc Magnin

Loïc est originaire de Saint-Jean d'Aulps et a rejoint nos services techniques depuis décembre 2022. Il est maintenant responsable des services techniques.

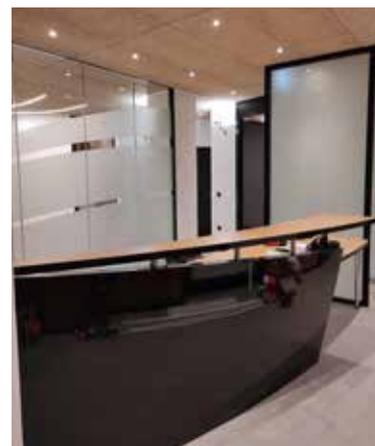
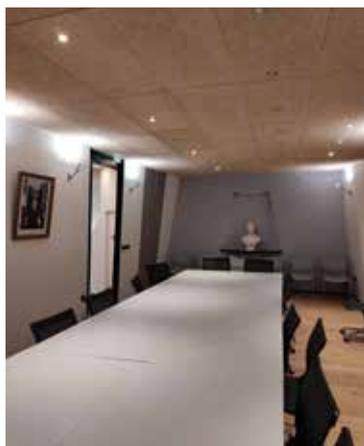
Après un bac pro agricole en poche, il a travaillé comme skiman l'hiver et à la Chèvrerie des Lindarets l'été durant plusieurs années, il a également travaillé aux services techniques de Montriond.

Ses journées sont bien remplies entre son travail à la commune et sa passion pour l'élevage de chèvres.

Nous préparons notre emménagement !

Depuis 2 ans, les travaux de rénovation de la Mairie arrivent à leurs fins.

Il s'agissait de se conformer à l'obligation de rendre accessible le site aux personnes à mobilité réduite (PMR), avant le 1^{er} janvier 2015. La réflexion autour du projet a été élargie pour permettre une meilleure qualité d'accueil pour tous. Le conseil municipal a choisi une réhabilitation du bâtiment existant, en s'adaptant aux normes d'accessibilité et en répondant aux enjeux d'économie d'énergie. Les travaux ont consisté au changement des huisseries en double vitrage, réaliser une isolation thermique et phonique des murs et plafonds, rénover l'éclairage, les réseaux téléphoniques et numériques. Les espaces de travail ont été redistribués pour que le service administratif réponde aux attentes des administrés. Nous serons heureux de vous accueillir de nouveau dans ce bâtiment historique du village.





Cimetière

Tout récemment, la mairie s'est dotée d'un logiciel pour la gestion informatique des concessions.

Après avoir réalisé le jardin des souvenirs, la municipalité a missionné l'entreprise Mercier pour la construction de 14 nouveaux caveaux de 3 places.



Nouvelle signalétique dans la station

Pour améliorer l'accueil de notre clientèle, la municipalité a réalisé des panneaux avec la direction et le nom des immeubles de la station. Ils seront prochainement installés.

Voirie

Travaux voirie

Pris sur les droits ouverts de la CCHC

Réfection de la chaussée
Route du Bas Thex :
50 700€ HT

Zoom

Plateau surélevé à Plan péage :
41 900€ HT

Réfection de la chaussée
Route de Bellecombe
+ élagage des arbres :
70 400€ HT

Les alpages

Depuis plusieurs années, la commune multiplie les actions pour préserver le patrimoine naturel que sont les alpages.

En 2023, ce sont plusieurs hectares qui ont été regagnés sur les broussailles ou les sapins dans les différents alpages de la commune. Les travaux ont eu lieu sur l'alpage du Fouyet.



L'aire de jeux de la Moussière fait peau neuve

Avec la rénovation du mur de soutènement de l'aire de jeux, la municipalité a décidé de déplacer le terrain de boules sur la seconde terrasse entre les deux circuits de pumtrack, en ajoutant un

espace pique-nique avec tables et barbecue.

L'aire de jeux sera dotée au printemps prochain de plusieurs nouveaux modules : toiles d'araignée, ressorts Abeilles et

slackline. Les enfants pourront ainsi s'amuser à leur guise et parfaire leur agilité ou dépasser leurs peurs. Ce lieu deviendra ainsi un point de rencontre pour les parents et aussi pour les habitants de notre village.





Préparer l'avenir

Agrandissement et rénovation de notre école primaire

Nos besoins :

- Des classes plus grandes et en plus grand nombre
- Un dortoir plus spacieux pour la maternelle
- Réaménagement de la cour de récréation, préaux
- Rénovation thermique et énergétique des bâtiments.

Les perspectives de nouvelles constructions au village et le vieillissement de nos locaux, rendent nécessaires la rénovation de notre école. Le comité scolaire a fait un état des lieux des locaux, a rencontré les enseignantes pour écouter leurs besoins. Un cahier des charges a été rédigé pour répondre aux besoins des temps scolaire et périscolaire.



Nouveau

Vidéoprotection



A l'instar des communes avoisinantes, la municipalité souhaite équiper le village de caméras de vidéo protection. À la suite d'un diagnostic établi par la gendarmerie d'Annecy, compétente en la matière, les caméras seront installées au centre du village, aux abords des écoles, à la station et à l'entrée du village côté Thonon. Nous travaillons sur ce projet en collaboration avec le Département qui alloue d'importantes subventions pour la sécurité de tous.

Pour faire avancer ce projet, le comité scolaire se fait épauler par le cabinet : 58 bis de Thonon-les-Bains. Une première rencontre a été organisée, pour prendre connaissance des lieux, de l'environnement et de l'état de nos bâtiments. Dernièrement, les élus du comité scolaire sont allés visiter deux écoles sur le bas-chablais. Un bon moyen pour échanger avec les autres municipalités sur leurs réalisations, se rendre compte des normes actuelles et de l'envergure du projet. Notre souhait premier est de créer un ensemble scolaire adapté aux besoins de notre village.

Diagnostic éclairage public

Dans le cadre d'une politique de développement durable et pour faire baisser la facture énergétique, la commune de Saint Jean d'Aulps a mandaté le SYANE* pour réaliser une étude et un diagnostic de nos installations d'éclairage public.

Elle comprend :

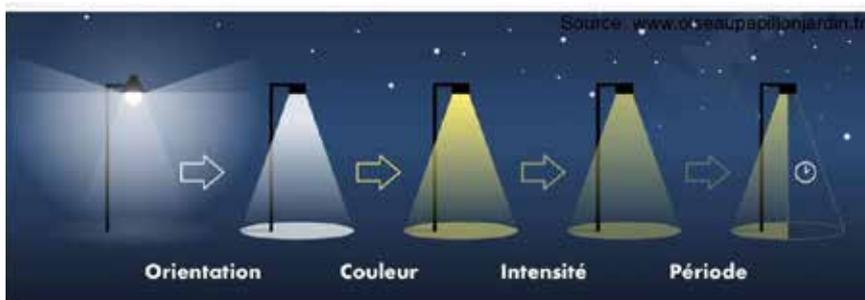
- La connaissance de notre patrimoine (inventaire, analyse des consommations d'énergies, efficacité énergétique et lumineuse des matériels etc.)
- La détermination de l'espace public nocturne pour mieux analyser les usages, et ainsi adapter l'éclairage selon les zones définies dans le village. (centre-bourg, campagnes, cheminements piétons, etc.)

Il ressort de cette étude, les points suivants :

- **Eclairer mieux** : en limitant le flux dispersé sur les côtés et le haut, en utilisant des températures de couleur proche du jaune ou du blanc chaud.
- **Eclairer utile** : en limitant le flux lumineux atteignant la surface.

La municipalité va travailler prochainement sur le projet d'amélioration du parc lumineux d'éclairage public.

*(Le Syane est un syndicat accompagnant les collectivités au niveau des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)



Le devenir du bâtiment de la trésorerie

Le projet de rénovation de la mairie arrivant à terme, la municipalité a fait le choix d'intégrer l'agence postale et la bibliothèque dans les anciens locaux de la trésorerie.

- L'agence postale sera installée à la place de l'accueil de la trésorerie.
- Le projet de la bibliothèque sera accompagné par le soutien logistique et financier de Savoie biblio.

Sous l'impulsion du Plan Bibliothèque de l'état, l'objectif est « ouvrir plus » les bibliothèques mais aussi « offrir plus » de services : un lieu de vie, d'échanges, pas seulement pour la lecture. On vient pour accéder à internet, effectuer des recherches, travailler. C'est un lieu convivial où ateliers, spectacles pourront être proposés.

Ce projet va se concrétiser courant 2024.

Si vous avez du temps libre, si vous aimez partager votre goût pour la lecture et la culture en général, alors pourquoi ne pas devenir bénévole au sein de la bibliothèque de Saint-Jean-d'Aulps.





Station du Roc d'Enfer

Un hiver aux conditions météorologiques difficiles !

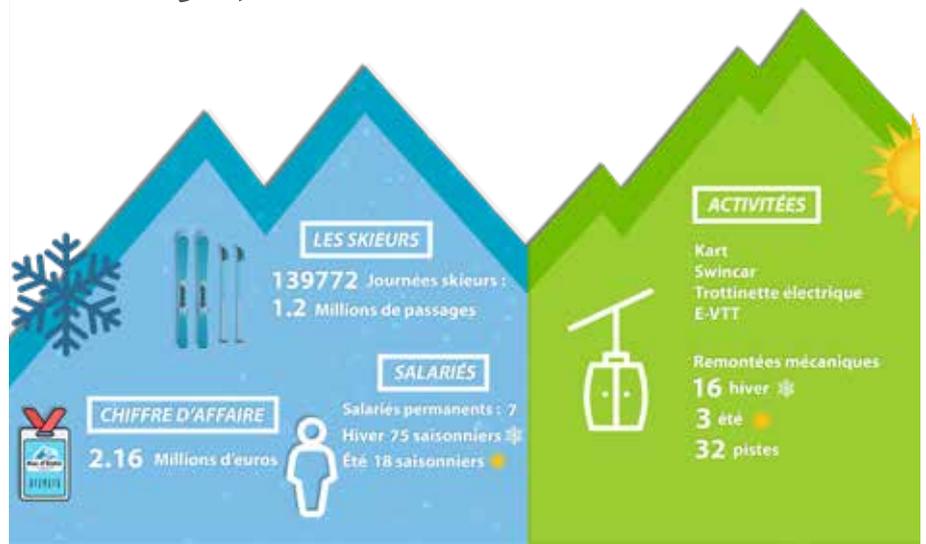
Une saison où il a fallu adapter les activités.

Faute de neige pendant les vacances de Noël, ce sont les activités 4 saisons qui prennent possession des pistes.

Pour les plus aventureux, c'est le mountain Kart qui offrira le plus de sensations, descente, vitesse et dérapage, les autres pourront s'adonner à la balade en swincar.

Une belle façon de découvrir ou redécouvrir notre domaine « grandeur nature ». Grâce à ces activités, notre station a pu étendre sa notoriété.

C'est en janvier que les amateurs de glisse ont repris possession du domaine skiable.



Zoom

La station renouvelle son parc de dameuse

C'est en début de saison que la station fait l'acquisition d'une dameuse de marque Kassboher. Ce modèle équipé d'un treuil, permet le damage des pistes à fortes pentes. Les nouvelles technologies facilitent le travail de la neige pour vous offrir les meilleures conditions de ski. Elle répond aux normes européennes en vigueur sur les émissions des polluants.



Un été bien rempli !

C'est sous le soleil et une belle chaleur que le coup d'envoi de la saison estivale est donné. La station du Roc d'Enfer accueille pour la seconde année la E-Pass'Porte, avec des participants venant de toute la France et également de Belgique, de Suisse, d'Italie et du Canada.

Cette année, on découvre la naissance de la Pass'Porte Gravel, ce vélo au caractère sportif, inspiré à la fois du vélo de route et du vélo de randonnée permettant de rouler sur des terrains polyvalents. La première épreuve, de cette randonnée sur deux jours, a été la montée au village de Graydon. Heureusement le ravitaillement, avec l'excellent risotto montagnard, a permis de prendre des forces pour la suite du périple.

Les activités sur le domaine du Roc d'Enfer ont rencontré un vif succès, les descentes en mountain Kart et les balades en trottinettes électriques ont fait le bonheur des amateurs de sensations fortes. Les randonnées en swincar ont régalé de nombreux clients, de la balade paisible, au franchissement d'obstacles en passant par une pointe de vitesse, chacun a trouvé son plaisir, le tout avec la bonne humeur du guide.



STATION DU ROC D'ENFER



CES ACTIVITÉS « D'ENFER » ONT ÉTÉ SUBVENTIONNÉES EN PARTIE PAR LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES ET PAR LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES STATIONS 4 SAISONS. NOUS LES REMERCIONS VIVEMENT POUR CES AIDES.

Acquisition :

- 40 Karts**
- 20 trottinettes électriques**
- 6 swincars**
- 2 structures gonflables**

Subvention Région : 50 % : 142 000 €
Subvention Département : 30% : 85 000 €



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie
le Département

BULLETTIN MUNICIPAL DE SAINT-JEAN D'AULPS - 2023



Championnats du monde de ski Junior 2024

Du 27 janvier au 3 février 2024, Les Portes du Soleil auront l'honneur d'accueillir les Championnats du Monde de ski Junior, une manifestation de prestige rendue possible grâce au généreux soutien du Département de la Haute-Savoie. Les stations de Châtel, Les Gets, Morzine/Avoriaz et Saint-Jean-d'Aulps seront le théâtre des différentes épreuves, 11 épreuves sur les 5 sites, 56 nations et environ six cents personnes seront attendues.



Les participants ont moins de 21 ans, les vainqueurs de chaque épreuve seront invités à la finale de la coupe du monde de ski alpin en mars 2024 à Saalbach en Autriche. Côté Saint-Jean-d'Aulps, les rendez-vous seront les 2 et 3 février 2024.

C'est sur la redoutable piste des Têtes que se tiendront les épreuves femmes et hommes de slalom géant. Avec le soutien financier du Département de la Haute-Savoie, des travaux de réseaux de neige artificielle ont été créés avec 6 antennes de canons neige et une ligne de chronométrage.

Cette piste homologuée en géant offre un dénivelé de 350 mètres sur un parcours d'environ 1200 mètres, caractérisée par une variété exceptionnelle d'orientations et de pentes. Les traceurs de ces épreuves de géant, hommes et femmes confondus, auront la possibilité de placer entre 38 et 53 portes lors de chaque manche. Il est indéniable que sur une piste d'une telle envergure, seuls les plus talentueux skieurs parviendront à la victoire, et il ne fait aucun doute que les gagnants de ces compétitions seront appelés à devenir de véritables légendes du ski.



BUDGET TOTAL

(enneigement + tunnel) :

1 362 600€ HT

Subvention de 80% du Département
soit 1 090 080 €

PHASE 1 ENGAGÉE

Travaux enneigement artificiel

589 573 € HT

Subvention de 80% du Département
soit 471 658 €

**haute
savoie**
le Département



Des nouvelles de notre ambassadrice Caitlin McFARLANE

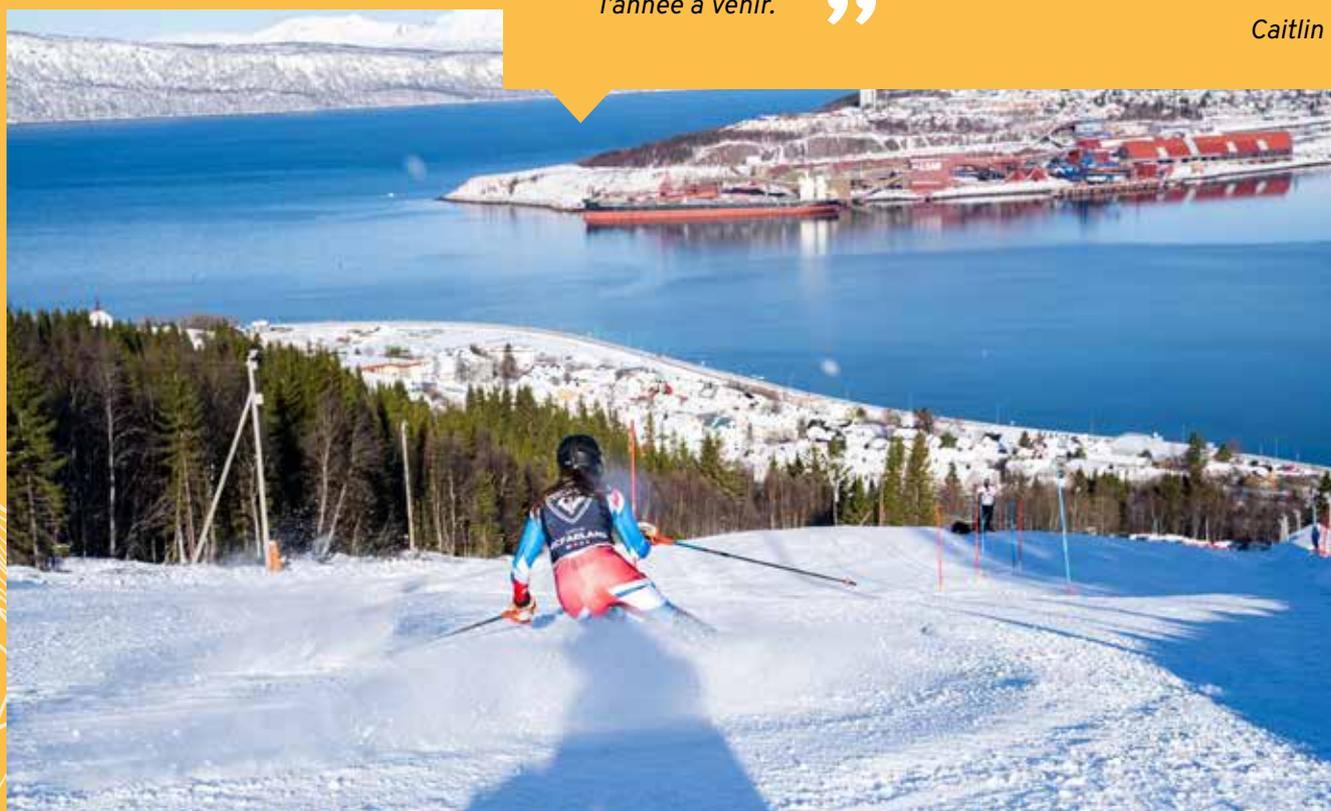


“ Après un début de saison 2023 difficile (suite à ma chute et ma blessure à la tête en Autriche), je suis heureuse d'annoncer que la deuxième partie de la saison s'est très bien déroulée. J'ai réalisé ma meilleure saison en Coupe d'Europe obtenant 3 résultats dans le top 15, dont mon premier top 10. Une fois de plus j'ai également bien skié lors des championnats de France au niveau Élite j'ai terminé 5^e en Slalom Géant et 3^e en Slalom. Ces résultats m'ont permis de remporter le titre de Championne de France U21/Junior en Géant et de Vice-Championne de France U21/Junior en Slalom. Dans l'ensemble, l'aspect le plus satisfaisant pour moi a été une grande amélioration de la régularité de mes résultats au cours de la deuxième moitié de la saison, quelque chose que je vais continuer à travailler et à améliorer en 2024.

En ce qui concerne 2024, je suis ravie de vous annoncer que je ferai à nouveau partie de l'équipe de France à la Coupe d'Europe en me concentrant principalement sur le Slalom et le Slalom Géant. Mes premières courses auront probablement lieu en Scandinavie à la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre. L'objectif de cette année est de consolider et d'améliorer mes résultats en Coupe d'Europe, dans l'optique de faire mes débuts en Coupe du monde.

Encore une fois, je vous remercie de l'intérêt et du soutien que vous portez à mon parcours et je suis très contente de pouvoir représenter Saint-Jean-d'Aulps une fois de plus au cours de l'année à venir. ”

Caitlin





Vie scolaire

Une année sous le thème du conte



Durant cette année scolaire, tous les élèves sont entrés dans l'imaginaire des contes. Au travers d'ateliers organisés par les institutrices de l'école, les dessins prennent vie, la lecture des contes se multiplie. On écrit des histoires, on les enregistre. Un travail complet est réalisé au-delà de la découverte des contes et de leurs auteurs. C'est en lieu et place du Festival des contes à l'abbaye d'Aulps, en mai 2023, que tous ces travaux ont été mis à l'honneur dans une exposition. En parallèle et grâce à une intervenante en classe, les élèves de CM1/CM2 ont conté leurs histoires devant un public nombreux.



Fête de l'école

Fin juin, l'école et l'APEP ont organisé la fête de l'école : au programme, jeux pour les enfants, maquillage, buvette, gâteaux.... Les élèves ont accueilli leurs parents dans la salle de motricité pour leur faire découvrir un spectacle sur le thème de l'année :

LES CONTES : chansons, mini-scène de théâtre, récit des contes ... c'est dans une belle ambiance que chacun a pu découvrir le travail réalisé au cours de cette année scolaire.

Enfin, les parents ont pu découvrir l'exposition sur le loup, sous toutes ses formes : dessins, tangram...



NON au harcèlement

Prix Académique

Les élèves de CM2 de Madame Martin ont réalisé une affiche pour le concours « non au harcèlement ». Ce concours vise la prévention des situations d'harcèlement. Un thème au cœur de l'actualité dans les écoles, et important à travailler dès le plus jeune âge.

La production des élèves a été à la hauteur, ils ont remporté le 1^{er} prix académique dans la catégorie affiche.

BRAVO pour ce beau prix !

Cette année, Les élèves vont de nouveau participer à ce concours, dans la catégorie « vidéo ».



ELA

Le vendredi 13 octobre, les 136 élèves de l'école ont participé à une course solidaire pour l'association ELA ! Merci aux enseignantes qui ont su motiver les élèves dans ce projet ! Merci aux parents nombreux pour leurs encouragements.

Un grand bravo pour la collecte des nombreux dons.

Don encore possible via le site :

www.mtb.ela-asso.com/don/fd.php

> choisir le département 74

> sélectionner l'école de St-Jean-d'Aulps dans la liste, pour s'associer à notre engagement.



Zoom



L'écriture c'est la classe !

La classe UPE2A a participé à un concours d'écriture intitulé «L'écriture c'est la classe» organisé par les éditions Nathan et MDI.

La classe a écrit un livre de recettes du monde dans lequel chaque élève a écrit une spécialité de son pays. Les élèves ont aussi réalisé la couverture du livre.

Grâce au travail, la classe a remporté la troisième place du concours de leur catégorie. Les élèves ont reçu un lot de fournitures et des cartes postales, la classe un bon d'achat de 100 € aux éditions MDI.







La Garderie

Grâce aux agents du périscolaire, nombres d'activités sont proposées.

Le troisième trimestre a été consacré au monde des Abeilles



Tout a débuté par récupérer beaucoup de matériel : boîtes de conserve, capsules de bouteilles, bouteilles en plastique... après une bonne dose de peinture et surtout une imagination débordante, les abeilles naissent... et les connaissances également : on se pose des questions, on discute, on trouve des réponses et petit à petit la ruche devient moins mystérieuse.

Au mois de juin, Michel DELERCE, apiculteur passionné et passionnant, fait découvrir aux enfants le monde de la ruche : le rôle de la reine, le miel, l'extraction du miel et sa vie intrigante.

Une belle soirée, intergénérationnelle où chacun a pu échanger en toute simplicité.



Rencontre avec les correspondants allemands du collège Henri Corbet



Les élèves de 4^e et 3^e, option allemand, du collège Henri Corbet ont fait un échange avec un collège allemand de Bavière. La municipalité a accueilli les 45 élèves dans la salle des mariages, pour une présentation du village. Les échanges se sont prolongés autour d'un goûter offert par la municipalité.

Une belle rencontre !
ein schönes Treffen



Gestes citoyens



Geste Citoyen

C'est sur l'alpage de la Chaux à Essert-la-Pierre que 2,5 hectares de prés ont été fauchés par Bernard et Raphaël, évitant la pousse des arbres et des épines. Merci pour le temps consacré à la préservation des alpages.



Cure de jouvence pour l'oratoire

Bien fatigué par les affres du temps, le petit bâtiment de pierre dédié à la Vierge Marie, bordant le sentier de la Valettaz à Saint-Jean-d'Aulps a retrouvé son aspect initial.

C'est à l'initiative d'un groupe de villageois soucieux de la préservation du patrimoine savoyard que l'édifice a été rénové.

Charpente, couverture, joints de maçonnerie, niche, fenêtre et statue ont été repris, le débroussaillage des abords a également été réalisé.

Pour marquer la fin des travaux, le mardi 15 août, bénévoles, anciens habitants et nouveaux résidents du hameau ont partagé un verre de l'amitié autour du monument en présence de la municipalité.



Les travaux ont été réalisés par :
(de gauche à droite sur la photo)
Claude Tavernier, Christian Cauvel, Jean-Luc Tavernier, Solange Grevat et Aristide Grevat.

Culture



Abbaye d'Aulps

Site cistercien majeur de la Haute-Savoie, l'Abbaye d'Aulps a accueilli 700 ans de vie monastique. Partiellement détruite en 1823, ses vestiges furent classés Monuments Historiques en 1902.

Le centre d'interprétation, installé dans la ferme monastique restaurée, vous dévoile sur 700 m² d'exposition, la vie quotidienne des moines d'une abbaye de montagne, l'histoire surprenante de la destruction de l'abbaye et les secrets des plantes médicinales, de manière immersive, ludique et accessible à tous les publics.

Réalité Augmentée. Découvrez l'abbaye telle qu'elle était avant sa destruction en 1823, avec les casques de réalité augmentée pour une immersion en 3D et à 360° au cœur de l'abbatiale et de son cloître.

Insolite

Les Flamb'Aulps Visites nocturnes

Tous les mardis et jeudis des vacances de Noël et d'hiver, venez participer à une visite nocturne expérientielle aux flambeaux. Ces visites guidées insolites proposent de transformer le visiteur en acteur de sa propre visite pour une parfaite immersion dans le quotidien des moines, au cœur des vestiges de l'Abbaye d'Aulps.

Réservation conseillée au :

04 50 04 52 63

ou abbayedaulps@hautchablais.fr



Espace d'art contemporain

L'artiste plasticien TIDRU présente l'exposition «Derrière les murs». À travers ses personnages en céramique mis en scène et par le dessin qui les recouvre, l'artiste plasticien fait référence à l'isolement, voire «l'enfermement» des moines et à sa démarche de montrer en surface, ce qui est à l'intérieur ou

derrière les murs du corps, de l'apparence.

Entre l'intime et l'extime, le regard de l'autre à l'autre, du regard au questionnement, Tidru nous emmène dans les méandres de la compréhension de l'autre.

Exposition

du 15/12/2023 au 25/10/2024

Festival du Conte

5^e édition du festival du Conte et pour la deuxième année consécutive, le festival aura lieu au printemps.

Au programme des contes bien sûr, mais aussi des animations, des ateliers, le travail d'une école sélectionnée, après appel à candidature, pour restituer les travaux autour du conte réalisés par les élèves et d'autres surprises !



Abbaye Sonic

Samedi 22 juin, plus de 800 personnes ont participé en 2023 à Abbaye Sonic.

Nous vous attendons encore plus nombreux et aussi joyeux pour la 4^e édition de cette journée résolument tournée vers la musique électronique pour un public familial, notamment en journée avec des animations, des initiations...

Suivi de la soirée de 19 h à 1 h avec live, DJ, performances...

En bref

Les grands rendez-vous de 2024

- Festival du conte : 2 juin
- Abbaye Sonic : 22 juin
- Rencontres Gastronomiques : 6 et 7 juillet
- Feu d'artifice de Saint-Jean-d'Aulps : 14 juillet
- Compagnie du Graal / Le Barbier de Séville : 16 et 17 juillet
- Fête du miel : 4 août
- Abbaye sous les étoiles / Soirée astronomie : 7 août
- Médiévalerie : 14 et 15 août
- Journées Européennes du Patrimoine : 14 et 15 septembre
- Halloween : 31 octobre
- Noël à l'Abbaye : 14 et 15 décembre

Horaires d'ouverture

- Du 15 juin au 15 septembre
Tous les jours de 10 h à 19 h.
Taverne « La Croix Blanche » de 12 h à 18 h 30
- Janvier, février, mars et octobre
Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h
- Le reste de l'année
Du dimanche au vendredi de 14 h à 18 h 30

Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps

961, route de l'Abbaye - 74430 Saint-Jean d'Aulps
Tél.+33 (0)4 50 04 52 63
abbayedaulps@hautchablais.fr • www.abbayedaulps.fr

Tarifs entrée : adulte 7 € / enfant (6-16ans) 3,50 €
Tarifs réduits : Balad'Aulps Bus, étudiants, handicapés
Carte individuelle à l'année : 10 € adulte / 5 € enfant
1/2 tarif : Forfait Porte du Soleil ou Roc d'enfer
Gratuité : - 6 ans / Multipass / détenteur de la carte individuelle

Les rencontres Gastronomiques

Réservez les dates : 6 et 7 juillet 2024

Première édition de ce nouvel événement créé en lien avec l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps, les producteurs locaux, restaurateurs, artistes...

Cet événement a pour but de mettre en lumière la gastronomie savoyarde et son patrimoine. Au programme : des ateliers de cuisine, des rencontres et conférences autour de la gastronomie, des dégustations, du partage et de la convivialité avec des repas à base de paniers locaux, Concerts, Guinguette.



2023 FOIRE D'AUTOMNE

Le rendez-vous
inconditionnel
pour St-Jean d'Aulps



Pendant tout le week end, les nombreux artisans locaux ont achalandé les étals de leurs confections : poterie, coutellerie, décorations florales, couture, travail du bois....



C'est au son des cors de chasse de Bonne que la fête continue. Ces musiciens nous ont fait l'honneur de jouer tout au long de la journée, en extérieur et en intérieur, permettant de rythmer les animations de la foire.



Sur le champ de foire, c'est le traditionnel concours bovins de race Abondance, qui a regroupé 87 vaches des exploitations de la vallée et du Chablais.





Après les vaches, ce sont les chèvres de Savoie qui montent sur le podium. Thierry CURDY nous présente en détail cette race, un animal rustique, adapté au milieu montagnard, utilisé pour débroussailler les recoins des montagnes accidentés et valorise ainsi les pâturages.



Cette année, la municipalité a voulu renouer avec les traditions de cette foire nommée auparavant « foire aux moutons ». Ainsi, une démonstration de tontes de moutons a été proposée aux visiteurs. La laine a ensuite été récupérée par une fileuse de laine qui a présenté les différentes étapes de ce métier. Un beau clin d'œil au patrimoine agricole.

Côté intérieur, le ski club de Saint-Jean-d'Aulps a accueilli pour son salon des vins 15 vigneronns provenant du Bordelais, de Bourgogne, d'Alsace, de l'Hérault, du pays d'Oc, de la Champagne, du Beaujolais et de la vallée du Rhône. Vos papilles se sont régalingées avec le panel de produits du terroir : charcuterie Corse, spécialités Italiennes, foie gras, huîtres, escargots et fromages locaux.



En bref

Plus de 1 000 repas servis au gymnase ou sous les chapiteaux, dans une ambiance musicale très variée.

La municipalité remercie toutes les associations, les agriculteurs présents sur cette foire d'automne. Le rendez-vous est pris pour l'an prochain, avec des nouveautés...



Infos pratiques

L'actu

Réforme de la publicité des actes administratifs

Ce changement est entré en vigueur au mois de juillet 2022, on vous en parle : Le compte rendu des séances municipales est supprimé. L'article L.2121-25 du CGCT le remplace par l'affichage de la liste des délibérations, affichée en mairie dans un délai d'une semaine après la séance.

Le procès-verbal est publié, selon l'article L.2121-15 du CGCT, dans la semaine qui suit son approbation par le conseil municipal suivant, sous forme électronique et de manière permanente. Il est également affiché en mairie. Ainsi le PV du conseil municipal du 9 octobre sera validé lors du conseil municipal du 13 novembre 2023.

Alambic

Durant la foire d'automne, Arnaud BAUD a fait découvrir les secrets de la fabrication de cette liqueur, appelée communément chez nous : « la gnôle ».

Les fruits doivent être fermentés pendant 3 à 4 mois avant d'être prêts à distiller. Ils sont versés dans une cuve chauffée. L'alcool s'évapore dans les serpentins et passe dans une cuve de refroidissement à l'eau où il se recondense en alcool à la sortie du robinet. Cet alcool est versé dans une "dame Jeanne". Ainsi naît "l'eau de vie". Pour vos liqueurs, la "Marraine" s'installe courant janvier 2024, à Saint-Jean-d'Aulps, au niveau des services techniques.



AGENDA PRATIQUE

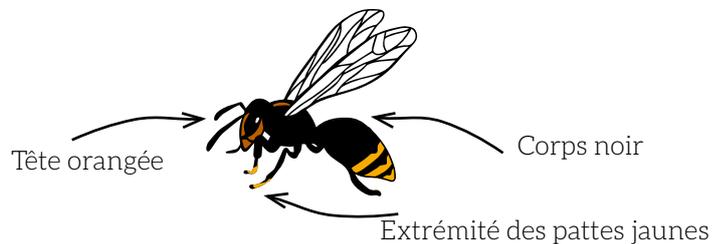
Code de la route

Du nouveau sur notre commune, deux fois par mois, les personnes pourront passer leur code de la route (auto et moto) en candidat libre, dans la salle paroissiale. Il suffira de s'inscrire sur le site :

www.lecode.laposte.fr

Paiement de proximité

Le bar du Roc permet aux contribuables de procéder à tous types de paiements au bénéfice du trésor public. Il s'agit du paiement d'impôts, amendes ou factures de services public locaux (eau).



Reconnaître de frelon asiatique

Nuisible

Frelon asiatique : une menace pour le monde Apicole



Notre territoire n'est pas épargné par la forte prolifération du frelon asiatique. Il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Face à ce fléau, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a pris en charge le financement de pièges à frelon asiatique. Le syndicat d'apiculteurs de la Haute-Savoie a pris en charge la distribution de ces pièges et en assurera la gestion (installation et comptage) auprès de ses adhérents.

Toutefois, les nids peuvent être sur votre propriété et il est indispensable de les signaler sur :

www.frelonasiatiques.fr/signalement

Le saviez-vous ?

Les concessions du cimetière

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe, columbarium) qui est formalisé par un contrat entre la commune et le bénéficiaire. Ce contrat est conclu pour une durée de 30 ou 50 ans. A l'issue de cette période, le contrat peut être renouvelé par les héritiers de la concession ou par une personne ayant intérêt à agir. Si votre concession arrive à terme, n'hésitez pas contacter le secrétariat de la Mairie pour son renouvellement.

Il faut savoir que la Commune peut reprendre une concession dans les 2 cas suivants : non-renouvellement d'une concession à durée limitée ou concession en état d'abandon. Ces procédures nécessitent au préalable une recherche des héritiers et une publicité de la démarche. Notons que la Mairie prévoit en 2024 un inventaire des concessions qui arrivent à terme.

Tarif des concessions 30 ou 50 ans

Tarifs au 22 juillet 2020 (Fixé par délibération du Conseil Municipal)

CONCESSION PLEINE TERRE :

229,00 € pour 30 ans - 381,66 € pour 50 ans

La commune vend un emplacement (surface) et non une profondeur: le propriétaire de la concession doit se mettre d'accord avec les pompes funèbres pour la profondeur de la creuse (pour 2 ou 3 corps).

CONCESSION COLUMBARIUM :

986,27 € pour 30 ans - 1 643,78 € pour 50 ans

Case pour 3 urnes.

CONCESSION CAVEAU :

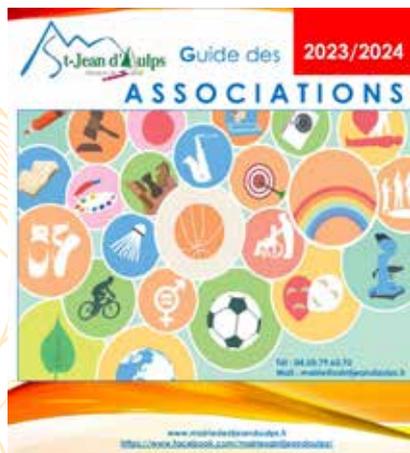
2 219,10 € pour 30 ans

Construction : 1990,10 € + terrain : 229,00 €

3 698,50 € pour 50 ans

Construction : 3 316,84 € + terrain : 254,44 €

Caveau pour 3 corps.



Le guide des associations

Le guide des associations est disponible à l'accueil et sur le site internet de la Mairie. Il recueille toutes les activités sportives et culturelles des associations du village.

Zoom

Horaires
Mairie :

Le personnel de la Mairie vous accueille :
Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

Du jeudi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h

Téléphone : 04 50 79. 60 70

Mail : mairie@saintjeandaulps.fr

www.mairiedestjeandaulps.fr

Agence Postale Communale :

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h

Bibliothèque :

Rez-de-chaussée de la Mairie

Le mercredi de 10 h à 12 h

Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

CCHC : Service urbanisme

Entretien physique sur rendez-vous
uniquement, appel téléphonique
au 04 50 72 16 17

Du lundi au jeudi : de 14 h à 17 h

Le vendredi : de 14 h à 16 h

Entretien téléphonique possible en appelant
au 04 50 72 16 17

Du lundi au jeudi de 14 h à 17 h

Le vendredi de 14 h à 16 h

Déchèteries :

LE BIOT : ZA de la Vignette,

Route des Grandes Alpes

Du mardi au vendredi de 13 h 45 à 17 h 30

Le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30

MORZINE : Route d'Essert Romand

Du lundi au vendredi : de 7 h 30 à 19 h

LES GETS : Route des Lanches

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

AVORIAZ : Centre Technique

Hiver (période d'ouverture de la saison) :
de 9 h à 12 h 30 uniquement pour les
professionnels

Été (période d'ouverture de la station)
de 9 h à 12 h 30

Printemps et automne de 14 h à 18 h

VAILLY : Les Plagnes

Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le jeudi de 8 h 30 à 12 h

Le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Tribune libre

Chers Jovanetiens,
Cela fait 3 ans que nous observons la municipalité en place et malheureusement le résultat n'est pas à la hauteur de l'attente de nos concitoyens.
Nos élus de la liste majoritaire sont totalement absents de la CCHC, du SIAC, de l'office du tourisme et donc ne défendent pas nos intérêts.
Notre groupe minoritaire se désolidarise des actions menées par notre maire.
En effet, certaines de ses idées nous paraissent saugrenues voire cocasses. Toutefois, nous ne voulons pas entrer dans des polémiques qui conduiraient à diviser la population alors que le village a besoin de se rassembler autour de projets viables en corrélation avec nos besoins et avec l'assentiment des citoyens.
Nous demandons plus de débats et surtout nous demandons à être au courant de toutes les réalisations sur notre commune.

À ce titre, nous nous étonnons de la condamnation de notre commune à 60 000 € pour la piste de la Chanterelle, alors qu'aucune délibération du conseil municipal n'avait été prise.

Mr le maire est le seul responsable et il est malheureux que tout un village soit condamné.

Nous avons alerté à plusieurs reprises sur la non-faisabilité, ou qui aurait engendré des coûts insupportables, suite aux études du cabinet CIME.

Il en va de même pour la création de la salle des fêtes qui se ferait en zone rouge mais notre maire s'obstine à nous dire que l'on peut construire. Nous attirons l'attention sur les règles de l'urbanisme et sur plus d'équité !

Nous espérons des jours meilleurs pour nos concitoyens.

Sophie Cottet et Yves Delale

En réponse, le Conseil Municipal souhaite apporter quelques précisions notamment sur l'amende de 60 000 € sur la piste de la Chanterelle.

La Commune n'a en aucun cas à payer cette somme, comme il a été stipulé, c'est une amende avec sursis. Ce n'est pas faute de communication car le jugement a été publié pendant 2 mois sur les journaux et affiché en Mairie. La seule amende que la Mairie ait payée est de 101,60 € au titre d'un droit fixe de procédure.

La décision de concevoir la piste a été prise en concertation entre nous tous lors d'une visite sur le terrain en présence d'Yves DELALE. Nous confirmons aussi que le Cabinet Cime comme évoqué n'a jamais travaillé sur le dossier.

Pour ce qui est de la future salle des fêtes, nous travaillons depuis plus d'un an avec les Services de l'État sur la création du bâtiment. La première visite sur le terrain avec M. le Sous-Préfet a eu lieu le 28 novembre 2022.

Nous tenons à informer l'ensemble de nos concitoyens sur le bon fonctionnement de notre Conseil Municipal, vous pouvez consulter les comptes-rendus de séances sur le site de la Mairie qui témoigne des échanges et des débats et ainsi que de la transparence lors de la prise de décision.

Le Conseil Municipal

Interview

Christ et Vicky WEST

Projet d'ouverture d'un magasin de vélo à St Jean d'Aulps



Qu'est qui vous a poussé à vous installer professionnellement à St-Jean-d'Aulps ?

Nous sommes originaire du Royaume-Uni , mais cela fait plus de 20 ans que nous travaillons dans le Chablais. En 2012, nous avons eu l'opportunité de devenir propriétaire à St-Jean-d'Aulps, vers l'Abbaye.

Depuis 2009, nous tenons un magasin de vélos aux Gets et il était donc tout naturel pour nous de vouloir développer notre activité, à l'année, sur St-Jean.

De plus, nos deux garçons sont scolarisés à l'école primaire de St-Jean.



Quel service allez-vous proposer dans votre magasin ?

Nous allons faire la vente et la réparation de tous types de vélos, cela va du vélo gravel, cross-country, enduro et DH et bien sûr, les cycles enfants. Beaucoup d'accessoires seront proposés également.

Chris : Au fil des ans, je me suis spécialisé dans l'entretien, le tuning et la réparation de suspensions de vélos.

Vicky : Au sein de la société, je m'occupe de toute la comptabilité, de l'administratif, de la communication et des réseaux sociaux.

Quand comptez-vous ouvrir ?

Nous allons réaliser les travaux cet hiver, pour être prêt au printemps. Nous avons déjà recruté une personne en CDI qui commencera dès l'ouverture du magasin. Ce nouveau challenge s'inscrit vraiment dans un projet familial et il nous tenait à cœur de nous installer à St-Jean, notre village d'adoption.





État civil

Les nouveaux arrivés



2022

31/12

DELALE Gauthier

de DELALE Louis et GREVAT Gladys



2023

03/02

AUGUSTO DE SOUZA PAUL Lenny

de AUGUSTO DE SOUZA Leandro et PAUL Lian

09/02

WALKER Phoebe, Ann

de WALKER Grant et EVENS Marie

11/02

PLOTTON Mia

de PLOTTON Damien et MUDRY Aurélia

27/02

GAYDON Austin

de GAYDON Loïc et EBER Tiphaine



24/03

DELALE Joseph, Francis, Georges

de DELALE Alexandre et HENNEBIQUE Elise

25/04

COTTET-DUMOULIN Louis, Gaston Bernard

de COTTET-DUMOULIN Nicolas et HOURSON Anne-Marie

25/05

DURKIN Oscar, Guy, Patrick

de DURKIN Craig et MANCEAU Marjorie

25/05

BAUD Juliette, Véronique

de BAUD Alexandre et CAPRON Stéphanie



02/11

COLLET Rosalie, Nathalie, Dany

de COLLET Benjamin et SONGIS Lucie

24/11

PAUMELLE-JUILLET Candice Marie

de PAUMELLE Vincent et juillet Alexandra

22/12

REYNOLDS Florence Rose

de REYNOLDS Hugo et HALLEWELL Rachel



31/12

MUNSON Léon, Michel

de MUNSON Warren et ROBSON Camille



Ils se sont unis

2022

28/12 M. PUIG Matthieu & Mme DRICI Fabiola

2023

17/06 M. GILL David & Mme VAN DEN HEUVEL Annemarie

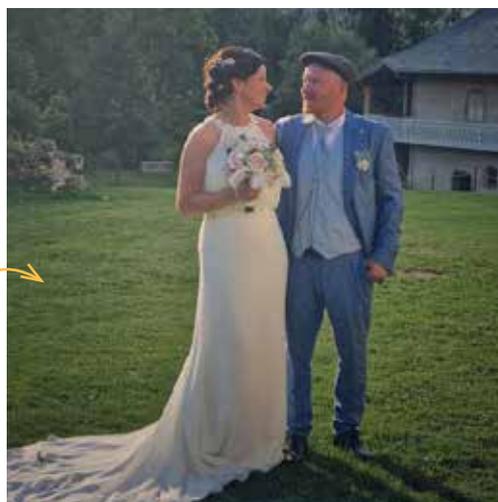
22/06 M. PARKER Barry & Mme STRACHAN Charlotte

02/09 M. DELALE Alexandre & Mme HENNEBIQUE Elise

16/09 M. MANGIONE Hervé & Mme ROCHE Elisabeth

07/10 M. DURKIN Craig & Mme MANCEAU Marjorie

23/10 M. HALL Harry & Mme CORTIS Pippa



PACS

2023

03/05 M. BLACKMAN Edwin & Mme CADIOT Maud

16/10 M. HAGGERTY James & Mme WRIGHT Emma

Ils nous ont quittés

2023

30/01 M. CHALENÇON Raymond

05/02 Mme TERRIER née GAYDON-CURTILLET Rolande

08/02 M. NIENHUIS Dirk Jan

24/02 M. POND Andrew

28/02 Mme MORALLET née MUDRY Rolande

16/03 Mme JACQUET née STIVAL Marguerite

19/03 M. RENEL Raphaël

21/03 Mme KITCHIN née WILDE Jennifer

24/03 Mme COTTET-DUMOULIN née CHARNAVEL Angèle

30/04 Mme COLLET née GARNIER Aimée

19/05 M. VULLIEZ Marcel

04/06 M. LAGIER Raoul

04/07 M. MAGNIN Jean, Michel

08/07 M. LE PÉCULIER Vincent

14/08 Mme LANVERS Marie

20/08 M. DESCHAMPS Fabrice

26/09 Mme MUGNIER Marie

25/10 Mme CHEVRIER née Mme TABERLET Marcelle

04/11 Mme BURNIER née ORESTEIN Lucette

20/11 Mme COLLET née GRIMAUX Thérèse

03/12 M. MONTEGANI Lucien

10/12 Mme LANTERNIER née PREMAT Madeleine

12/12 M. ROSSET Michel

SAINT-JEAN D'AULPS C'EST...



ART ET HISTOIRE



DÉCOR GRANDEUR NATURE



PATRIMOINE ET TRADITION